

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le 8 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DESAGE RECHATIN Fabienne - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - BROUSSARD Olivier - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents :

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2019 du Receveur Municipal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les comptes administratifs 2019 du budget principal et du budget annexe assainissement.

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL**

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES : 158 500.20 €

RECETTES : 218 736.38 €

La section de fonctionnement fait état d'un solde excédentaire : 60 236.18 €

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES : 240 166.08 €

RECETTES : 266 934.01 €

RESTE A REALISER (Dépenses) : 15 500.00 €

RESTE A REALISER (Recettes) : 6 300.00 €

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 26 767.93 €

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT**

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES : 5 086.02 €

RECETTES : 5 086.02 €

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES : 0.00 €

RECETTES : 34 099.85 €

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 34 099.85 €

**REGULARISATION DE LA ROUTE DE COMBELONGE**

Dans le cadre de la régularisation de l'emprise de la route de Combelonge à Barges, voie communale n° 12, 5 847 m<sup>2</sup> de terrain vont être cédés gracieusement à la commune.

**RAPPORT DE LA CLECT « LECTURE PUBLIQUE »**

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT concernant le transfert de la compétence « Lecture Publique » à la Communauté de Communes du Haut Lignon

**VENTES DE TERRAIN – SECTION DU PINET**

Le maire annonce au conseil municipal que les membres de la section du Pinet ont accepté à l'unanimité la vente à 2 € le m<sup>2</sup> des parcelles A 122 et A 114 à M. Pascal CHABERT

Le conseil municipal autorise la vente de ces 2 parcelles.

Il rappelle que Mme ABRIAL et M. MOULIN souhaitent acquérir une bande de terrain issue de la parcelle A 82, propriété de la section du Pinet et informe que M. et Mme VIALLA désirent également acheter la partie de cette parcelle située devant leur propriété.

Le conseil municipal propose de réfléchir sur un projet global de cessions de cette parcelle (hors chemins d'accès) à l'ensemble des propriétaires riverains.

#### **VENTES DE TERRAIN – SECTION DE PLATESPINAT**

La commune a reçu une demande d'acquisition de la parcelle A1977, propriété de la section de Platespinat.

Le conseil municipal favorable à cette vente au prix de 2 € le m<sup>2</sup>, autorise le maire à convoquer les membres de la section de Platespinat pour avis.

#### **TRAVAUX FORETS SECTIONNALES DES BEAUX ET DU MAS DE TENCE**

Le conseil municipal accepte les devis proposés par l'ONF concernant les travaux d'entretien d'une route forestière et de reboisement.

Conformément à la demande des membres de la section des Beaux, le conseil municipal exige que la gestion de leur bien forestier ne soit pas géré et organisé pour les abatteuses.

#### **LOCATION APPARTEMENT**

Un appartement communal de type T3 est actuellement vacant.

Le conseil municipal fixe le loyer mensuel de cet appartement à 350 €/mois

#### **ASSURANCE STATUTAIRE**

Le conseil municipal charge le Centre de Gestion de Haute-Loire de lancer une procédure de mise en concurrence pour les contrats d'assurance statutaire.

#### **ACOUSTIQUE SALLE DU BELVEDERE**

Après l'étude des 4 devis concernant la pose de panneaux acoustiques à la salle du Belvédère, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SILEOPTA dont le coût est estimé à 10 548.43 € HT

Des photos de la commune seront imprimées sur 3 panneaux. Les autres seront de couleur gris clair sur les murs et blanc au plafond.

#### **TRAVAUX VOIRIE**

Le maire rappelle que la commune bénéficie d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux de réfection des routes de Combelonge (chemin Sanson) et du Crouzet. Il précise que pour bénéficier de cette aide, les travaux doivent débiter avant l'été.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation des entreprises.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Travaux chemins ruraux : un inventaire concernant les travaux de réfection de chemins ruraux sur la commune a été réalisé. Le coût de la remise en état de dix chemins est estimé à 14 950.00 € HT.
- Salle des activités : Après quelques petits travaux, la pompe à chaleur de la future salle des activités fonctionne.
- Personnel communal : Suite à la démission d'Agnès DELOLME, l'entretien de la mairie et la gestion du gîte seront désormais assurés par Véronique DEGOUL.  
Le contrat de travail de François TERRIER est renouvelé pour un an.
- Soirée théâtre : Le 14 mars prochain, la commune accueillera à la salle du Belvédère la troupe Ama Théâtre pour la représentation de la pièce « Ça sent le sapin ».